



**L'enseignant à la faculté de médecine et des sciences biomédicales à l'Université de Yaoundé 1, avait été suspendu pour « insubordination et actes violents ».**

Selon **Gazeti237**, le recteur de l'université de Yaoundé 1 a signé le 24 octobre dernier un certificat de reprise de service en faveur du Professeur Jean Bahebeck.

Le document qui indique que l'enseignant est censé avoir repris les cours le 07 octobre intervient quelques semaines après que Le recteur Maurice Aurélien SOSSO a reçu l'enseignant de chirurgie à la faculté de médecine et des Sciences biomédicales de l'Université de Yaoundé 1, note la plate-forme d'information.

Si le ministre de l'enseignement supérieur qui a suspendu le 4 juin 2016 le professeur Jean Bahebeck pour « insubordination et actes violents » n'a pas encore signé une note mettant fin à la sanction, la décision du recteur est perçue par les observateurs comme un acte de décrispation des rapports avec l'enseignant, mentionne nos confrères.

Pour mémoire, c'est en juin 2016, que Jacques Fame Ndongo le Ministre de l'Enseignement supérieur, avait rendu publique une décision qui suspendait pour quatre années, ce maître des conférences à l'Université de Yaoundé.

Le motif de cette suspension contenu dans la décision du Ministre est insubordination et comportements violents: actes constitutifs d'atteinte à l'éthique, la dignité et la déontologie universitaires. Le prof Bahebeck avait intenté pas mal d'action en justice.